

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER****Séance du 5 septembre 2025***L'an deux mille vingt-cinq et le cinq septembre à vingt heures.*

Nombre de Membres	
En exercice :	21
Présents au Conseil :	17
Ayant pris part au vote :	21
Ayant donné procuration :	4

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Présents : Guillaume Bouhin, Caroline Blain, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai

Procurations : Aline Carrière à Norbert Pécot Marie Destaing à Olivier Marlot, Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Aline Louvrier à Caroline Blain.

Secrétaire de séance : Olivier Marlot

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2025-09-060**OBJET : Elargissement du zonage assainissement.**

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal l'offre établie par le bureau d'études Initiative AD relative à une mission d'étude visant l'élargissement du zonage de l'assainissement, pour un montant de 1 650.00 € HT.

Le Maire précise que cette démarche a pour objectif de raccorder le camping de la Forêt ainsi que le Centre des Fauvettes au réseau d'assainissement collectif de la commune et de permettre l'ouverture des travaux avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental, opérateurs vers lesquels le Maire doit se rapprocher pour finaliser le financement des investissements.

L'étude proposée se décline en deux phases :

- Phase 1 : analyse technico-économique et mise en perspective dans le contexte communal.
- Phase 2 : rédaction du dossier d'enquête publique et coordination avec le commissaire enquêteur.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valident l'offre d'étude visant l'élargissement du zonage de l'assainissement pour un montant de 1 650.00€ H.T ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 09/09/2025
Reçu en préfecture le 09/09/2025
Publié le
ID : 025-200068401-20250905-2025_09_060-DE



**Le Maire,
Marc SAULNIER.**

